



Cabinet EUCLIDE EXPERTISE

A l'attention de Monsieur Cédric Osouf
86, rue du Gouverneur Félix Eboué
92130 Issy les Moulineaux

Lettre RAR

Paris,
Vendredi 1er avril 2011

A l'attention de Monsieur Cédric Osouf – commissaire aux comptes de l'association ACT UP-PARIS

Cher Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier cité en référence.

Vous trouverez jointes à la présente :

- une analyse de la situation
- les mesures envisagées et actuellement en cours d'application

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous vous confirmons rester à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos respectueuses salutations.

Jérôme Martin
Trésorier

Pierre Chappard
Président



ANALYSE DE LA SITUATION

- 1 L'important déficit est dû à plusieurs facteurs conjoncturels qui ne sont pas amenés à se répéter :
 - 1.1 D'une part, nous avons eu des entrées d'argent en moins : suite à un dysfonctionnement interne, le dossier de demande à la Mairie de Paris (35 000 euros en 2009) est arrivé trop tard. La subvention n'a pas pu être versée. Par ailleurs, il y a eu une baisse des militant-es engagé-es sur l'organisation d'événementiel, qui a entraîné la diminution des entrées liées à des dons de soirée de 20 000 euros.
 - 1.2 D'autre part, nous avons engagé des dépenses importantes sur des projets essentiels quant à l'objet de notre association, avec la conviction qu'ils seraient en grande partie finançables dans le cadre de demandes à de nouveaux financeurs : l'envoi de 20 militant-es à la conférence internationale sur le sida à Vienne, l'impression d'un guide sur les bases scientifiques du VIH et d'un autre sur les droits sociaux ; enfin un double salariat sur les questions du sida en milieu carcéral, une des priorités de notre association. Il était indispensable de lancer ces actions qui sont au coeur de notre travail. Contre toute attente, nos recherches de financement n'ont pas abouti, et nos fonds propres n'ont pas suffi à couvrir le déficit de chacune de ces actions.
 - 1.3 Association de séropositif-ves, Act Up-Paris fait de la défense des droits sociaux des malades sa priorité. Nous devons commencer par nos propres salarié-es. Quand ceux-ci / celles-ci sont en arrêt maladie, nous assurons l'intégralité de leur salaire, complétant les indemnités journalières de la Sécurité sociale. Cette année, trois salarié-es ont été en arrêt maladie pendant plusieurs mois. Outre le complément de leur salaire, nous avons dû aussi assurer de septembre à décembre le remplacement de la personne en charge de la recherche de financement, poste indispensable dans un contexte budgétaire tendu.
- 2 Ces éléments expliquent aussi la situation de trésorerie tendue en fin d'année.
- 3 Concernant l'augmentation de la masse salariale : outre les enjeux des arrêts maladie expliqués plus haut, notre association avait besoin de se structurer, notamment autour du pôle communication et des questions carcérales – besoin exprimé par l'Assemblée Générale. Nous avons par ailleurs hébergé administrativement pendant 7 mois une salariée d'un collectif interassociatif, le TRT-5. Le recrutement de nouveaux salariés nous a fait franchir un seuil qui a fait augmenter les cotisations sociales. Enfin, afin d'améliorer le pouvoir d'achat des salarié-es, nous avons décidé d'augmenter leur ticket restaurant de 6 à 8 euros. Ces augmentations ont été traduites dans les demandes de financement mais n'ont pas forcément été prises en compte par nos bailleurs.





MESURES ENVISAGEES ET ACTUELLEMENT EN COURS D'APPLICATION

- 1 Lors de la réunion hebdomadaire du 31 mars, instance souveraine d'Act Up-Paris qui réunit les membres pour qu'ils débattent et votent les stratégies de l'association, le trésorier a informé les militant-es du déficit tel que présenté dans le projet des états financiers clos le 31 décembre 2010 et de la procédure d'alerte que vous avez déclenchée. La réunion hebdomadaire a discuté des causes de ce déficit et validé l'interprétation que nous en avons donnée plus haut. Elle a fait le constat du caractère inquiétant, mais conjoncturel, de ce déficit, fait les remarques et validé les mesures suivantes :
 - 1.1 La subvention de la Mairie de Paris pour 2011 s'élèvera à 50 000 euros et nous sera versée en avril. Un calendrier des demandes de financement va être mis en place pour éviter de répéter l'erreur de 2010 et ne pas manquer les délais des appels d'offre ou des possibilités de subvention.
 - 1.2 Des grosses dépenses de 2010 ne se renouvelleront pas :
 - 1.2.1 Il n'y a pas d'équivalent de la conférence de Vienne en 2011 (ce type de conférence se tient tous les deux ans), et nous serons particulièrement vigilants en 2012 à faire financer notre participation à l'avance.
 - 1.2.2 Les impressions des guides des bases pour comprendre et des droits sociaux ne concerneront pas l'exercice 2011. Concernant notre nouveau projet, un guide sur la coinfection VIH / hépatites, nous n'entamerons son impression qu'avec des garanties certaines de versement de financement.
 - 1.2.3 Après une année où un double salaire était indispensable aux questions carcérales, un seul salarié travaillera sur ce sujet en 2011 maintenant que l'action est bien lancée. Son salaire est en partie assurée par des financements fléchés. Le lancement de nouveaux projets nécessitant un salariat s'adaptera aux financements assurés.
 - 1.2.4 Le budget prévisionnel que je vous joins en annexe présente les dépenses raisonnables que nous envisageons et met en valeur les objectifs d'importance sur lesquels nous pouvons revenir si nous ne disposons pas des financements nécessaires.
 - 1.3 Une stratégie de mobilisation des militant-es pour diversifier et augmenter les sources de financement a été esquissée, et sera précisée dans les quinze prochains jours, afin de pouvoir être validée à l'Assemblée générale en même temps que le vote du rapport financier. Cette stratégie comporte notamment les éléments suivants :
 - 1.3.1 Recherche des nouveaux financeurs parmi les fondations (Fondations Ford, OSI, Aéroports de France)
 - 1.3.2 Recherche de nouveaux grands donateurs. Nous avons sollicité un rendez-vous auprès de M. Pierre Bergé, fidèle donateur de notre association, afin qu'il renouvelle son soutien financier, mais aussi qu'il nous aide dans cette stratégie. Il nous a déjà fait savoir par oral son accord de principe sur cette aide.
 - 1.3.3 Mobilisation de militant-es pour l'organisation d'au moins deux soirées dans des clubs au profit d'Act Up-Paris.
 - 1.3.4 Le budget prévisionnel joint présente aussi les recettes en distinguant les sommes déjà perçues en 2011, celles qui sont assurées, et celles qui





représentent un objectif fixé aux militant-es.

- 1.4 Outre ce budget prévisionnel, qui sera révisé mensuellement lors de nos réunions de coordination, nous nous doterons d'un plan de trésorerie à l'année qui permettra d'identifier non seulement les périodes de trésorerie serrées, mais aussi les financements fléchés et non fléchés affectés à chaque grande action. Ce plan de trésorerie sera lui aussi revu mensuellement et présenté régulièrement aux militant-es afin qu'ils et elles se l'approprient et que les décisions concernant lesancements de nouveaux projets soient éclairés. Cela nous permettra à la fois de prioriser collectivement les actions à mener, et de minimiser les risques de lancer des actions non financées. C'est aussi sur la base de ce plan de trésorerie que nous déciderons si et quand des actions actuelles doivent être réduites ou arrêtées. Les économies potentielles sont déjà en discussion au sein du groupe.
- 2 Afin de réduire la tension sur la trésorerie, nous allons demander à nos partenaires interassociatifs dont nous hébergeons les salariés de procéder à un remboursement mensuel, et non plus trimestriel ou semestriel. Cela limitera les grosses avances que nous étions jusqu'ici amenés à faire dans le cadre de ces projets inter-associatifs. Les responsables nous ont déjà fait savoir leur accord par oral.
- 3 Concernant la masse salariale, nous maintiendrons notre politique concernant les arrêts maladies et insisterons auprès de nos financeurs pour qu'ils en admettent l'importance au sein d'une association de malades, et qu'ils augmentent en conséquence les financements. Les autres mesures concernant les salarié-es ont été décrites plus haut : il n'y aura pas de recrutement de salarié sans garantie de financement.

Paris,
Vendredi 1er avril 2011

